

laïque de filles ; jadis il n'y avait eu qu'une école libre soumise à l'inspection académique et tenue par les sœurs Saint-Joseph qui ont aussi créé un pensionnat.

Arrivons à ce qu'il y a de plus intéressant au bourg de Bessenay, à l'église. Disons quelques mots de l'ancienne, et laissons la parole à ceux qui l'ont vue : « Elle se présente assez bien avec ses trois nefs voûtées que supportent des pilastres, mais le peu de hauteur de ces pilastres, et par conséquent des voûtes, nuit singulièrement à son effet. Le style général de cette église se rapproche du roman ; le portail, moins ancien que le reste de l'édifice, et peu en harmonie avec lui, porte le millésime de 1645. Les frais qu'il a occasionnés ont été fournis par la maison de Jussieu...., originaire de Bessenay. Cette église est beaucoup trop petite. » (Théod. Ogier, *France par cantons*). Au-dessus des deux portes d'entrée de cet édifice, se lisaient les deux inscriptions suivantes :

- I. *MM. de Jussieu et M^{me} Favre de Jussieu, aidés de MM. les chanoines-comtes de Lyon, ont fait éléver ce portail ce 20 mai 1610. Priez Dieu pour eux.*
- II. *En mai 1643, M^e Mermet de Jussieu et M^e Laurent de Jussieu, conseillers du roy en l'élection de Lyon, ont fait faire ce portail. Priez Dieu pour eux.*

La vieille église, trop petite pour la population actuelle, fut démolie en 1857 et remplacée par l'édifice que l'on a élevé sur le même emplacement, mais le chœur anticipa sur le vieux vingtain démolî à cet effet.

(A suivre).

VALENTIN PELOSSE.